

VILLE DE SAINT-SAËNS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

N°41

Le mag



© Laurence Lainé

FEV 24

2-3

ÉDITO

5-6

ASSOCIATIONS

10-11

CULTURE



Comme l'an passé, l'édito de février résumera dans ses grandes lignes et points clés de l'année 2023.

Cependant je veux souhaiter, pendant qu'il est encore temps, tous mes vœux à celles et ceux qui n'ont pu se rendre à la cérémonie de vœux organisée samedi 13 janvier ainsi qu'à l'ensemble de nos administrés. Comme l'an passé, une centaine de personnes sont venues écouter le bilan de l'année écoulée et découvrir les perspectives de 2024 et je les en remercie chaleureusement.

Pour commencer, je remercie nos entrepreneurs et commerçants, cela devient une tradition qu'il me plaît d'honorer, car outre le 5ème sourire dont peut se prévaloir aujourd'hui notre commune, de nouveaux commerçants et artisans sont venus combler des espaces vacants ou prendre la relève de commerçants ou artisans partant à la retraite ou bien encore concentrer leur activité en un seul magasin. Toutes ces enseignes confortent par leur choix de venir s'installer à Saint-Saëns la pérennité du commerce de proximité dans notre ville.

Puis, je remercie les 31 associations qui oeuvrent et s'engagent dans notre ville ainsi que les trois nouvelles associations qui ce sont créées en 2023. Le soutien de la municipalité ne s'est jamais démenti et sa contribution s'est élevée à 49 700 euros en 2023, de quoi consolider les achats de matériels et de veiller au bon fonctionnement de ces associations.

Ce charmant petit bourg, si bien fleuri à la belle saison par le personnel municipal mais aussi par les habitants résonne d'un tout autre son depuis que le don de Madame Marie-Jeanne Fournier a fait tinter à nouveau les 3 cloches emblématiques de notre clocher : Hermandine, Angélique et Marie-Antoinette, nous la remercions encore une fois. Pour qu'une ville soit propre, il faut se donner les moyens de dispenser ici et là des points d'apport volontaires (PAV). Nous y avons pourvu avec la communauté de communes, l'aide de notre personnel technique et de quelques résidents qui veillent à la propreté des lieux, nous les en remercions également.

Tout au long de 2023 des travaux importants ont été réalisés pour améliorer les sites d'eau potable qui étaient devenus vétustes et dangereux ; la municipalité a autofinancé ces travaux avec les réserves budgétaires sans incidence sur le prix de l'eau. Ce printemps 2024 marquera le renouvellement pour 12 ans de la DSP ou Délégation de Service Public, nous vous en tiendrons informés prochainement dans le mag.

La voirie retient encore et toujours notre attention : ses rénovations avec les créations d'avaloirs, de plaques d'égout, de trottoirs, de caniveaux. Mais aussi la sécurisation de la maison Guérif et du site Payelle, la réhabilitation du logement de la gare, les travaux de mise en conformité des bâtiments publics, l'installation de défibrillateurs ont ponctué notre quotidien et mobilisé nos efforts. D'autres achats plus visibles comme la construction d'un bâtiment pour protéger le matériel communal sur la zone des Aulnaies ou comme l'arrivée d'un camion-benne et d'un aspirateur de caniveau dit « Glutton » ont été mis en place en 2023.

Nous accompagnons nos enseignants dans leurs projets pédagogiques et culturels pour le bien-être de nos enfants, si bien que cette année encore l'activité piscine est maintenue ainsi que le chant choral avec l'Art et la Manière et l'accès aux différentes expositions, spectacles au gymnase ou à la médiathèque sont toujours très demandées.

Les 2 garderies mises en place par notre municipalité attirent aujourd'hui 45 enfants et deviennent incontournables pour les familles en demande. Il est à noter également pendant le temps du midi la création du Ludisport avec le concours de la Com Com, ceci pour apporter plus de sérénité pendant le temps du repas de nos enfants.

En ce qui concerne le CCAS, ce sont 7 340 euros qui ont été distribués en 2023 pour soutenir les familles en grande précarité et près de 25 400 euros ont été offerts à nos aînés de plus de 65 ans sous forme de colis de Noël.

L'offre culturelle en 2023 fut variée : interpellante, sensible, exotique et patrimoniale avec des expositions le long de la Varenne, au Garage, au rez-de-chaussée du cinéma-théâtre mais aussi plus étonnant dans le déambulatoire de l'église. Le théâtre vivant y eut une part belle avec les venues de la compagnie « Coup de Théâtre » mais aussi avec le Théâtre Musical Coulisses pour ne citer qu'eux.

Comme tous les ans nos administrés furent ravis de se rassembler pour nos manifestations annuelles des 13 et 14 juillet, de la fête du chou, des illuminations mais aussi des vide-greniers et du forum des associations. Mais la manifestation qui a remporté la palme de l'attractivité fut bien la soirée de clôture du festival « Rencontrons-nous en Bray-Eawy », il y avait bien longtemps que le centre bourg n'avait pas été si dense !

Mais ma liste ne serait pas exhaustive si je ne citais les venues successives de Delphine Hubin et Pascal Caudriller tant pour leurs thés dansants que pour la soirée de Noël, l'arrêt des cyclistes anglais qui roulaient pour le « Duchenne Dash 2023 », l'escale des 350 Alpine Renault, l'étape saint-saënnaise de la 5ème édition du Bray-run et je dois en oublier.

2023 fut bien remplie et comme en 2022, nous avons parfaitement respecté notre programme et notre ligne budgétaire, sans nouvelle dette, ni déséquilibre ce qui nous permet de poursuivre sereinement nos différents projets. Deux projets d'importance verront leur concrétisation en 2024 : Le premier : la vidéo-protection sera prochainement installée, le coût de cette opération s'élève à 147 600 euros HT et nous bénéficierons de 60 à 80% de subventions. Le second : la rénovation énergétique de l'école de la Varenne et de l'école des petits tanneurs. Le montant de ces travaux s'élève à 1 337 321 euros HT et nous sommes accompagnés dans ce projet du cabinet Artech Architecture pour un montant de 99 989 euros. Une première phase d'étude est nécessaire pour présenter aux services de l'état et du département les dossiers de demande de subventions. Nous espérons atteindre entre 60 à 80% de subventions, ce qui nous permettra ainsi de ne pas déséquilibrer notre budget et de ne pas toucher aux impôts. Les travaux pourraient commencer au cours du 3ème et 4ème trimestre.

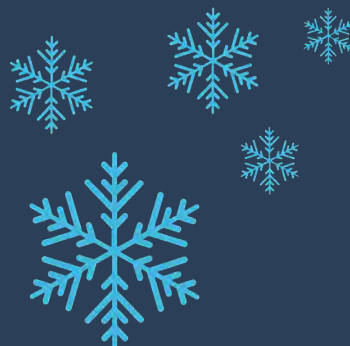
Les travaux de voirie continueront en 2024 ainsi que les aménagements à la Médiathèque, possibles grâce au don de Monsieur Jean-Paul Vallès.

Durant ce discours j'ai remercié tous les acteurs de la communes mais aussi intervenants extérieurs, toutes les bonnes volontés qui oeuvrent au bon fonctionnement de notre commune.

Pour exister nous avons besoin des autres et les autres c'est vous qui me lisez aussi ne laissez pas la mise en place des manifestations qui vous tiennent à cœur sur les épaules d'une toute petite poignée de bénévoles au risque de voir certaines s'éteindre.

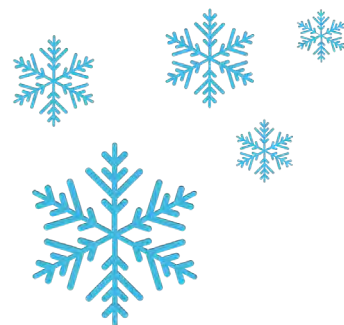
Pour terminer, mon équipe municipale et moi-même accompagnées des personnels administratifs et techniques vous souhaitent une année empreinte de bienveillance qui concrétise vos souhaits personnels et vous garde en bonne santé.

Votre Maire, Karine Hunkeler





©Alain Barra



ÉPISODE NEIGEUX À SAINT-SAËNS

Saint-Saëns s'est réveillé sous un léger manteau blanc de près de 8 cm jeudi 18 janvier. Cette couverture a maculé nos rues et nos campagnes et donné à la ville de belles tonalités hivernales sous le soleil radieux du jour. Merci aux services techniques pour leurs interventions de salage et dégagement de neige afin de faciliter le quotidien de nos administrés.

AGENDA DE FÉVRIER ET MARS

FÉVRIER

- vendredi 9 février – 14h et 19h – Cinéma-Théâtre – « Le gars des Callouins »
- lundi 12 février – 18h – information sur le frelon asiatique – Salle du Vivier – entrée libre
- dimanche 18 février – Super Loto des pêcheurs
- samedi 24 février – 20h30 – Cinéma-Théâtre – Lady Starlette and friends

MARS

- jeudi 14 mars – 19h – Église de Saint-Saëns – Concert CHAM de Saint-Saëns et écoles élémentaires
- samedi 16 mars – 15h – Médiathèque – Gallypotts la conteuse
- samedi 16 mars – 20h – Cinéma-Théâtre – Le souffleur de rêves
- dimanche 17 mars – Cinéma-Théâtre – Cosàn glas (musique irlandaise)
- jeudi 28 mars – 14h – Cinéma-Théâtre – spectacle musical pour les enfants du secteur « Si tous les enfants du monde... »



LOTO DU PÊCHEUR SAINT-SAËNNAIS

Super LOTO du pêcheur Saint-Saennais le dimanche 18 février, salle du Vivier. Animé par Christophe. Ouverture des portes à 12 h00, début des jeux à 14h00.

1800€ en bons d'achat Leclerc d'une valeur de 20 à 400€ + 1 caddy de course de 100€ + tombolas et jeux annexes.

Prix : 2€ le carton, 10€ les 6 et 20€ les 14.

Réservation au 06 65 04 77 35

Petite restauration sur place (sandwich, boissons, gâteaux etc.)



ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET EXTRAORDINAIRE DU PÊCHEUR SAINT-SAËNNAIS

L'assemblée générale de l'AAPPMA se tiendra le dimanche matin 3 mars à partir de 9h30, salle d'exposition "le Garage", sente de la Varenne, rue du Général de Gaulle.

L'ordre du jour est le suivant : rapport d'activité et rapport financier de l'année 2023, vote du budget prévisionnel pour l'année 2024, vote pour le renouvellement d'un membre du bureau, adoption du programme des activités 2024, information sur la qualité de l'eau et les problématiques de la Varenne, convocation en assemblée extraordinaire pour le vote et l'adoption des nouveaux statuts.

Questions diverses et verre de l'amitié. Rens Mr Artu Frank : 03 44 49 02 67 ou 07 69 86 44 71

Infos pratiques : Ouverture de la truite le samedi 9 mars, Les cartes de pêche sont en vente au bar Le Saint-Saëns, 13 rue Félix Faure (ouvert du mardi au dimanche matin, fermé de 12h à 16h), sur le site : www.cartedepeche.fr ou au magasin Gamm Vert, zone des cateliers à Buchy, tél : 02 35 34 43 49

A.C.P.G – C.A.T.M

L'assemblée générale annuelle de l'association se tiendra le samedi 2 mars à 14h30 à la salle des trois saules, sous la présidence de Madame la Maire et de Monsieur Guy Teurquety représentant départemental FNCPG-CATM.

Au programme : succession du président et du trésorier, comptes rendus d'activité et financier, tiers sortant, cotisations 2024, cérémonies officielles, couscous, choucroute, galette des rois, colis aux malades, friandises de fin d'année pour nos anciens de plus de 85 ans, questions administratives de demande de

retraite du combattant, secours et questions diverses. Ce présent avis tient lieu de convocation. Tous les adhérents anciens combattants, veuves d'anciens combattants, membres sympathisants sont cordialement invités à cette assemblée générale. À l'issue de cette assemblée générale sera servi un pot de l'amitié.

Roger Boucher
Président de ACPG-CATM

UNION CYCLISTE SAINT-SAËNS

Une nouvelle association sportive vient rejoindre l'offre déjà avantageuse des associations saint-saennaises. Emmenée par Monsieur Daniel Lerat, ancien cycliste, l'Union Cycliste Saint-Saëns, affiliée à la FFC (Fédération Française de Cyclisme) a le désir d'accueillir toute une population de sportifs allant de 6 à 99 ans. Dès la mi-mars, les très jeunes pourront s'inscrire à l'école de cyclisme. L'association a l'ambition de participer aux compétitions cyclistes qui se déroulent en territoire normand mais aussi de créer une section de VTT. Cette toute jeune association bénéficie déjà d'un encadrement humain de qualité avec Madame Nathalie Morin pour les petits, mais aussi Monsieur Daniel Lerat et Mesdames Cynthia Huby et Jennifer Lerat pour le bureau et Messieurs Lucas Clevers, Julien Lerat et Eric Morin en tant que membres encadrants.

Pour plus d'information contactez le 02 35 34 57 29



PÉTANQUE SAINT-SAËNNAISE

Dimanche 17 mars, à partir de 13h30 au stade de la Varenne, reprise de la saison pétanque.
Jet du but à 14h15.
Inscriptions : 15€/année, 5€ par concours et 12 concours/an, 8 pour être classés.
Buvette et sandwiches sur place.
Pour plus d'informations, contacter Mme P. Brunel au 06 41 26 27 68



Quinzaine commerciale de Noël 2023
Résultats du tirage au sort des 31 gagnants

1 - Bon cadeau voyage (1500€) :	Mr Doucet Gérard	St-Martin-Osmoville	N° 18625
2 - Console de jeux PS 5 :	Mr Demarest Vincent	St-Martin-Osmoville	N° 2498
3 - Ordinateur Mac Book Air :	Mme Lefebvre Anaïs	Escavellé	N° 19484
4.1 - Coffret "Forges Hôtel" :	Mr Gambin Grégory	St-Saëns	N° 4483
4.2 - Coffret "Golf de St-Saëns" :	Mr Jobin Tony	Rosay	N° 11149
5.1 - Bouteille Whisky	Mr Tierce Lucien	Monterolier	N° 7375
5.2 - Bouteille Whisky	Mr Aubé Nicolas	Bosc Mesnil	N° 4656
5.3 - Bouteille Whisky	Mme Lemoine Catherine	St-Saëns	N° 7805
5.4 - Bouteille Whisky	Mme Debosse Lætitia	Grigneuseville	N° 5275
5.5 - Bouteille Whisky	Mme Bisson Claudine	St-Martin-Osmoville	N° 1593
6.1 - Bouteille Rhum	Mme Maugendre Francine	St-Martin-Osmoville	N° 5185
6.2 - Bouteille Rhum	Mme Cantais Virginie	St-Saëns	N° 3538
6.3 - Bouteille Rhum	Mme Simon Nathalie	Les Ventes St Rémy	N° 8414
6.4 - Bouteille Rhum	Mr Lavenue Frédéric	Mesnil-Follemprie	N° 8218
6.5 - Bouteille Rhum	Mme Morel Nicole	Bellencombre	N° 11792
6.6 - Bouteille Rhum	Mr Denis Jean	St-Saëns	N° 8785
7.1 - Coffret 6 bières	Mr Renaux Hubert	St-Saëns	N° 13474
7.2 - Coffret 6 bières	Mr Denis Georges	St-Saëns	N° 19750
7.3 - Coffret 6 bières	Mr Monfray Daniel	St-Saëns	N° 12632
7.4 - Coffret 6 bières	Mr Dossier Jean-Claude	St-Saëns	N° 12098
7.5 - Coffret 6 bières	Mme Guérard Monique	Bosc-Mesnil	N° 1176
8.1 - Bons d'achat pour 50€	Mr Ridet Jean-Philippe	St-Saëns	N° 11185
8.2 - Bons d'achat pour 50€	Mme Rozé Florence	St-Martin-Osmoville	N° 2258
8.3 - Bons d'achat pour 50€	Mr Bouffard Dominique	St-Saëns	N° 8340
8.4 - Bons d'achat pour 50€	Mr Duparc Laurent	St-Saëns	N° 2124
8.5 - Bons d'achat pour 50€	Mr Dumontier Pierre	St-Saëns	N° 10195
8.6 - Bons d'achat pour 50€	Mme Prieux Ginette	Bellencombre	N° 9057
8.7 - Bons d'achat pour 50€	Mr Maillard Hervé	St-Saëns	N° 8804
8.8 - Bons d'achat pour 50€	Mme Artu Arlette	St-Saëns	N° 11460
8.9 - Bons d'achat pour 50€	Mme Potvin Thérèse	St-Saëns	N° 6007
8.10 - Bons d'achat pour 50€	Mme Fournier Agnès	St-Saëns	N° 3269

Les lots seront à retirer à partir du 20 janvier 2024 jusqu'au 20 février 2024,
à la boutique : Institut de Beauté Bien être & Nature : 3 Rue Raymond Poincaré 76680 St-Saëns.
Pour la remise de votre gain, un justificatif d'identité sera nécessaire, ainsi que le ticket gagnant
et il sera demandé à chaque gagnant de signer un document attestant la remise du lot.
Tout lot non réclamé au 20 février 2024 sera considéré comme abandonné par le gagnant.
Les bons d'achat auront une durée de validité de 3 mois, à savoir du 20 janvier au 20 avril 2024, à 19h00;

ASSOCIATION MON JARDIN

13 parcelles de jardin sont à louer aux jardins familiaux de Saint-Saëns : 12€ l'are, 4€ la carte et 40€ la caution.

Pour tout renseignement, contactez Monsieur Jean-Michel Testu au 06 22 46 67 43



Réunion d'information sur la lutte contre le FRELON ASIATIQUE



**Lundi 12 février
à 18 heures**

Salle du Vivier
Saint-Saëns

**Tout public
entrée gratuite**

Cette réunion est animée par
le Groupement Départemental Sanitaire des Abeilles
de Seine Maritime (GDSA76).

Elle s'inscrit dans le Plan National de Lutte
contre le FRELON ASIATIQUE.



FRELON ASIATIQUE

Originaire d'Asie continentale, le frelon asiatique est signalé pour la première fois en France en 2004, sans prédateur à ce jour, il prend ses aises en Seine-Maritime et décime des colonies d'abeilles et impacte la biodiversité de notre territoire.

Depuis 2023, le Groupement Départemental Sanitaire des Abeilles (GDSA76) organise des réunions d'informations sur le frelon asiatique et le piégeage de printemps. C'est pourquoi le GDSA76 organisera le lundi 12 février à 18h dans la salle du Vivier de Saint-Saëns une réunion de sensibilisation à ce nouveau fléau.



JUBILÉE DU PÈRE PIERRE-PATRICE TCHAMABÉ

Le Père Pierre-Patrice Tchamabé a fêté les 6 et 7 janvier derniers ses 25 ans dédiés à son sacerdoce. Il a réuni pour l'occasion une belle assemblée de fidèles, de saint-saënnais, sa famille et ses amis afin d'écouter un concert organisé en son honneur. La chorale « Ensemble » de Saint-Saëns regroupant une bonne partie des choristes de l'association a débuté le concert par des chants de Noël repris par l'assistance grâce au dynamisme de la cheffe de chœur Madame De Visscher. En deuxième partie de concert, les Trompes de chasse de Roumare ont fait vibrer les murs de l'église. 14 sonneurs sont venus faire entendre leurs cuivres rutilants et Madame Brigitte Dautresire a apporté avant chaque morceau choisis des explications tant techniques qu'historiques. Le jubilé s'est poursuivi le lendemain par une messe d'action de grâce puis par un repas partagé au Clos Belle Vue de Saint-Hellier, où un grand nombre d'amis se sont rassemblés autour de Pierre-Patrice. Le père s'est envolé ensuite vers son pays natal, le Cameroun, où il a poursuivi les festivités de son jubilé.

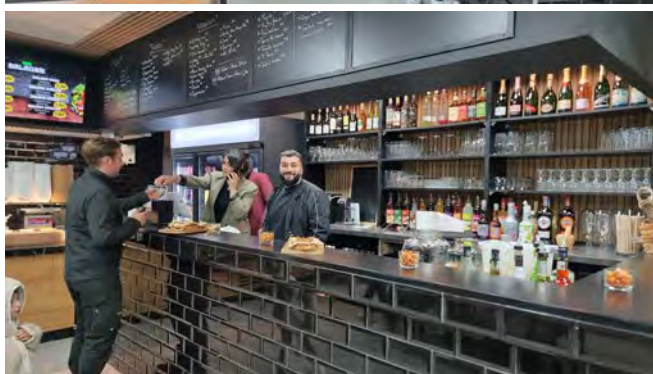
Crédit photographique : Nathalie Leroux



CHEZ NICOLAS

Après plus d'une année de fermeture, le 5 place Maintenant ouvre ses portes sous l'enseigne « Chez Nicolas ». L'espace est vaste et ouvert permettant ainsi de déjeuner et dîner tous les jours de la semaine. Chez Nicolas n'est plus un simple kebab, l'esprit du lieu s'adapte à la population alentour ainsi vous y découvrirez une pizza turque appelée Pide déclinée de plusieurs façons vous pourrez déguster également des grillades, des salades, des tacos, des paninis, des burgers, des desserts maison et des bières pression ; le week-end (samedi soir et dimanche), sur réservation, la maman de Nicolas confectionne un authentique couscous. Aussi n'hésitez pas à le commander au 02 35 60 18 38

Quant à son enseigne du 22, rue du Général de Gaulle, elle rouvrira ses portes en se transformant en petite épicerie de proximité, la date de son ouverture n'est pas encore connue.



À L'AFFICHE EN FÉVRIER



DIMANCHE 11 FÉVRIER

DIMANCHE 25 FÉVRIER



15h30
KINA & YUK
Renards de la
banquise



17h30
CHASSE GARDÉE

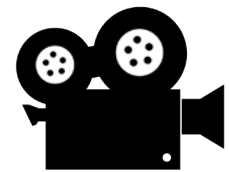


15h30
MIGRATION



17h30
**JEFF PANACLOC à
la poursuite de Jean-
Marc**

Le 9 février 2024 un court-métrage documentaire de 46mn d'Olivier Fély-Biolet vous sera proposé au cinéma théâtre : Le gars des Callouins.
Ce documentaire retrace l'épopée de Désiré Le Fauconnier qui le 4 août 1944, âgé de 17 ans s'engage volontairement dans la 2eDB du général Leclerc. En quelques semaines, il se trouve au coeur de la bataille de Normandie, de la Libération de Paris, de la bataille de Dompierre, de la Libération de Strasbourg, de la découverte du camp de concentration Dachau et de la prise de la Kehlsteinhaus (Nid d'Aigle d'Hitler).
C'est par le hasard des circonstances et la montée croissante des tensions d'alors entre la Russie et l'Ukraine que Désiré Le fauconnier a dit « Ce n'est pas possible ... hein, ce n'est pas possible que ça recommence ! » et qu'il à parlé de « sa guerre » presque étonné que ses souvenirs soient restés si intacts et précis.
Il s'est éteint le 31 juillet 2023 mais Olivier Fély-Biolet, scénariste de la mémoire nous fait revivre les heures mouvementées de cet adolescent trop vite précipité dans les turpitudes de la guerre.



LE GARS DES CALLOUNS



NOUVEAUX LIVRES ET DVD

Qui dit nouvelle année, dit nouveautés à la médiathèque municipale. Vous en trouverez tout d'abord au rayon des DVD, le fonds ayant été intégralement échangé à la mi-janvier auprès de la Médiathèque départementale. Quelque 200 nouveaux titres sont à votre disposition.

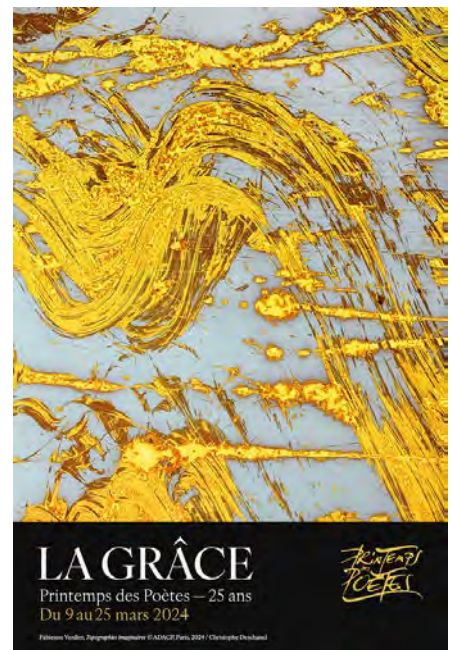
Manuella et Mickaël, les agents, ont aussi réalisé un achat de livres tout récemment pour vous apporter les tout derniers ouvrages de Michel Bussi, Christian Signol, Danielle Steel, Lisa Gardner et bien d'autres. Les plus jeunes trouveront notamment les nouvelles bandes dessinées des Sisters, de Mistinguette, des Schtroumpfs ou encore d'Animal Jack.

Du côté des animations, vous retrouverez en 2024 les habituels après-midi jeux mensuels, le prochain étant prévu le mercredi 21 février de 14h à 17h. La médiathèque vous concocte aussi quelques surprises, à commencer par un atelier créatif et un nouveau spectacle de Gallypotts, samedi 16 mars à l'occasion du Printemps des Poètes.



PRINTEMPS DES POÈTES

Pour fêter le Printemps des Poètes, la médiathèque accueille une conteuse bien connue de nos petits : Gallypotts, cette raconteuse de rêves revient avec sa malle remplie de belles histoires, aussi n'oubliez pas la date du 16 mars à 15 heures et laissez vos enfants partir dans un imaginaire plein de grâce et de fantaisie.





L'AGENDA DE L'ART ET LA MANIÈRE

Jeudi 28 mars à 14h, vendredi 29 mars, 10h et 14h – cinéma-théâtre – « Si tous les enfants du monde se donnaient la main... »

Du lundi 13 au vendredi 17 mai – Tennis couvert de Saint-Saëns – Festival Choral Concert des écoles élémentaires de Saint-Saëns et du secteur de Saint-Saëns

Jeudi 20 juin 2024 à 19h45 – église de Saint-Saëns – concert de clôture des CHAM de Saint-Saëns
Direction Frédéric Pineau – Piano : Olivier Vonderscher



LADY STARLETTE

Venez passer un moment pop-rock le samedi 24 février à 20h30 au cinéma-théâtre en écoutant le groupe Lady Starlette and friends qui reprendra des tubes planétaires.

"Lady Starlette c'est un drôle de duo qui ne peut s'empêcher d'être plus que deux ... Cet être hybride et débridé est la rencontre inattendue entre une rock addict "Starlette" et une adepte de l'électrique poésie "Lady Arlette" ... le tout accompagné de talents variés et sympathiques : Just Alone, Raphaël Parellada, Wonder Didouille, Antoine Cottret, Calixthe Vincent, Jérôme Sautier et Loïc Kolher. Pour cette deuxième rencontre, Lady Starlette s'invite donc au Théâtre de Saint-Saëns et proposera des reprises de tubes-chansons-pop-rock interplanétaires, de Tina Turner à Mademoiselle K, en passant par Dépêche Mode, Zazie, ACDC ou Elton John.

Infos pratiques :
Réservations au 02 35 34 51 19
Tarif : 10€, espèces ou chèque uniquement (pas de CB)
Buvette et petite restauration sur place
Ouverture des portes à 19h30
Début du concert à 20h30



LE SOUFFLEUR DE RÊVES JEAN-LUC THOMAS

Le temps suspend son vol. Des oiseaux chantent. Des petits, des grands, venus de quatre continents. Au cœur de terres inexplorées et mystérieuses, là où se mêlent les forêts et les rivières, où se confondent les mers et les étoiles, où se rencontrent les pierres et les esprits, le Souffleur de Rêves donne corps et vie à ses flûtes. Il partage ses rencontres, ses trouvailles, ses rêves. Il embarque pour un grand voyage quiconque saura lâcher les amarres et accueillir la surprise et l'inconnu.

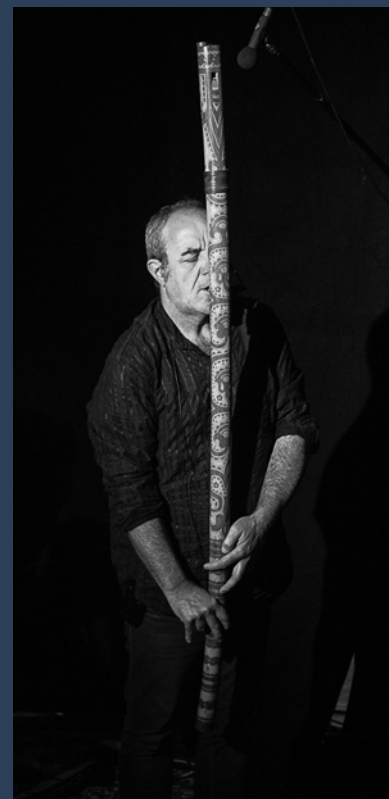
Voyage en musique, pour explorer les sons, le monde, les éléments, avec des flûtes du Brésil, de l'Inde, de Chine, de Bretagne, d'Irlande de Colombie, des flûtes à eau, des cloches brésiliennes ou des alpages...

À travers cette formule intimiste et introspective, le musicien, compositeur et collecteur Jean-Luc Thomas invite, au fil de musiques à bourdons, répétitives ou de transe, à suspendre le temps au souffle et à l'écho du silence.

On pourra l'apprendre, l'enseigner, la théoriser, la musique ne rompra jamais complètement avec l'école buissonnière. Il faut toujours plus s'ouvrir au monde et à ceux qui le peuplent. Cette exigence, nul ne la connaît mieux que Jean-Luc Thomas, comptant aujourd'hui parmi les plus grands flûtistes français dans le domaine des musiques traditionnelles et improvisées.

Originaire du Trégor, à force de voyager ainsi sur les routes du monde, son champ musical ne cesse plus de croître. Jean-Luc Thomas collabore avec des musiciens et des chanteurs bretons, maliens, polonais, brésiliens, indiens et arabes, des musiciens traditionnels, classiques ou issus du jazz (Carlos Malta, Michel Godard, Yacouba Moumouni, Vitor Lopes, Ravichandra Kulur,...), et intègre, durant trois ans, le Théâtre Équestre Zingaro (« Ex-Anima »).

Extrait de la biographie écrite par Louis-Julien Nicolaou (Les Inrocks – Télérama)



COSÀN GLAS EN CONCERT LE 17 MARS AU CINÉMA-THÉÂTRE

On dit en Irlande: "Ici, il n'y a pas d'étrangers. Il n'y a que des amis que l'on ne connaît pas encore".

Cosàn glas se donne pour ambition d'être le reflet de cet adage en rapprochant la musique irlandaise de son auditoire. Un répertoire à écouter et à danser...

Né en 2010, le trio vous invite pour un voyage mêlant tradition et modernité. Dominique au Violon et à la gaïta (cornemuse de Galice), Pat à la guitare et au bouzouki, Pascal à la batterie et aux percussions, des côtes de Galice aux terres d'Irlande, laissez-vous emporter par les munieras, jigs, reels endiablés...



EST-CE QUE CECI CESSERA UN JOUR ?

Pour rappel, ces incivilités sont passibles d'une amende de 135€ , ce genre de dépôts d'encombrants sauvages a déjà été verbalisé sur la commune.



ÉTAT CIVIL

Décès :

Claude OUVRY, né le 4 septembre 1946 et décédé le 31 décembre 2023

Roger HONDIER, né le 6 septembre 1932 et décédé le 3 janvier 2024

Janine MOREL veuve GUÉRARD, née le 21 janvier 1934 et décédée le 5 janvier 2024

Claude BARRÉ, né le 19 janvier 1935 et décédé le 7 janvier 2024

Josette LEFRANÇOIS épouse CLAUSSE, née le 13 février 1968 et décédée le 14 janvier 2024

Jacques SANNIER, né le 18 juin 1938 et décédé le 23 janvier 2024

Deux figures marquantes de la vie saint-saënnaise nous ont quittés en ce début de janvier : Madame Arlette Debas, le 2 janvier, à la maison de retraite de Buchy, connue de tous par sa profession d'agent d'assurance au sein de notre bourg puis d'écrivain public au service de tous. Monsieur Claude Barré le 7 janvier, connu en tant que commerçant en quincaillerie mais également en tant que conseiller municipal et adjoint à la mairie de Saint-Saëns pendant 30 ans et ancien président de l'Union Commerciale. Nous tenions à nous souvenir de leur contribution dans la bonne marche de notre ville et les en remercier.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la distribution du mag. Renseignement en mairie.

HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Saëns – BP 9 – 76680 Saint-Saëns
Impression : Imprimerie du Pays de Bray – 13 bis rue cauchoise –
76270 Neufchâtel-en-Bray
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée



Directrice de la rédaction : Karine Hunkeler



Ne pas jeter sur la voie publique